

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

## RAPPORT D'ACTIVITES

### EXERCICE 2024

Notre Association SPCNE continuera, comme dans les Exercices précédents, ses réunions mensuelles (le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois) à la Maison des Associations « AGORA 1901 », en 2025-2026.

Pour chacune de ces réunions, il est établi un compte-rendu. Celui-ci est soumis à l'Assemblée pour approbation. **Ces comptes rendus sont transmis aux adhérents et sont visibles sur notre site internet.**

Le Rapport d'Activités de l'Exercice 2024 résume chacune de ces opérations, actions, commissions, réunions diverses ou déplacements, décrite dans les comptes rendus approuvés lors des réunions mensuelles.

#### RAPPORT D'ACTIVITES 2024 / 2025

1. **CONSTRUCTION allée des Evenas QUARTIER PRAZILLON : comptes rendus des 10/12/2024, 14/01/2025, 11/02/2025, 11/03/2025, 13/05/2025.**

SPCNE a été contactée fin 2023 par un habitant voisin d'une parcelle où un permis de construire a été accordé pour 2 maisons individuelles sur un terrain d'environ 600 m<sup>2</sup> avec une inversion de l'emplacement de 2 chênes, (dont 1 chêne vert significatif répertorié) afin de permettre l'implantation de la 2<sup>ème</sup> maison. Le recours déposé par le riverain n'a pas abouti.

Les travaux de construction ont commencé en septembre 2024 après le saccage du chêne gênant. SPCNE a envoyé en décembre 2024 une lettre au Procureur de la République, pour demander une procédure d'annulation et l'arrêt d'exécution d'un permis de construire entaché de faux et usage de faux. Aucune réponse à ce jour. Le riverain souhaite toutefois continuer son action.

2. **PERMIS D'EXTENSION 16 rue Ferdinand Buisson et travaux illégaux : comptes rendus 11/06/2024, 10/09/2024, 14/01/2025, 11/03/2025.**

Le permis de construire (extension) accordé en février 2022 sur la parcelle comportant un ancien moulin (classé au patrimoine balnéaire 2 étoiles dans l'annexe au règlement et 3 étoiles selon le PLUI interactif du site de la Carene) a été invalidé en décembre 2023 par le Tribunal Administratif de Nantes ainsi que le rejet de notre recours gracieux.

De plus, SPCNE a adressé plusieurs courriers à la Mairie pour dénoncer des travaux de construction effectués sans autorisation sur le même bâtiment. La réponse de la Mairie de juin 2024 n'étant pas acceptable disant que les travaux exécutés ne nécessitaient pas de demande alors que pour nous, il y a bien construction au sol et modification de la façade. Une nouvelle relance a été faite avec copie au Préfet, précisant que notre demande porte sur le fait que les travaux sont effectués en dégradant un patrimoine balnéaire classé 2 étoiles. Suite à l'envoi au Préfet, celui-ci a saisi le Procureur de la République et SPCNE a reçu une convocation au commissariat de police de St-Nazaire en septembre 2024 qui n'a pas eu de suite.

En janvier 2025, notre adhérente nous apprend que le Conseil d'Etat annule la décision du TA de Nantes en lui reprochant de n'avoir pas suffisamment étudié tous les arguments avancés par le requérant. Tout est annulé, il faut donc voir pour un nouveau recours au TA de Nantes.

3. **PROBLEMES de CIRCULATION SUITE aux constructions îlot SALENGRO : comptes rendus des 10/12/2024, 11/02/2025, 11/03/2025, 08/04/2025, 13/05/2025.**

Le permis de construire du programme immobilier a été accordé en avril 2022, la construction des 4 immeubles se déroule normalement.

Le problème de la circulation et du stationnement induits par ces 70 logements est soulevé depuis 2017. L'Association « Vivre en harmonie à St-Nazaire » a rencontré à plusieurs reprises des élus et membres de la Carene sans aucune avancée, la résolution de ces problèmes n'est absolument pas à l'ordre du jour, seul l'aménagement de la partie Sud est programmé pour 2028 ! L'association ne baisse pas les bras, une demande de RDV avec l'adjoint de quartier a été demandée. SPCNE les soutient dans leur démarche.

4. **DEGATS sur un bois mitoyen du chantier 66 route de la COURANCE : comptes rendus des 10/09/2024, 13/05/2025.**  
Dès novembre 2023, SPCNE a alerté La Carene d'une pollution d'un espace boisé protégé causée par l'évacuation des eaux résultant de la construction des immeubles, le Service Espace vert est intervenu pour faire exécuter un nettoyage des surfaces impactées.  
Depuis, le saccage du petit bois s'est amplifié : pour accéder au premier immeuble construit, en fond de parcelle, les artisans sont obligés d'y passer en causant d'énormes dégâts et un écoulement d'eau claire est persistant depuis septembre 2023. Un courrier a été envoyé en octobre à la Mairie sans aucune réponse. Un autre courrier envoyé le 30/04/2025 à nouveau à la Mairie, photos à l'appui a amené une réponse, datée du 05/05/2025 : une visite du site va être organisée en présence de la Directrice de l'urbanisme.
5. **DESTINATION GAVY : PROJETS d'HABITAT et de LOISIRS :**  
SPCNE a participé, en octobre 2023, avec d'autres associations et collectifs à la présentation du projet par la société Néo-City, (chargée de conseiller et accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs projets immobiliers) : 330 logements, un hôtel, un restaurant et des équipements sportifs.  
SPCNE a participé aux ateliers sur "*La nature en ville et les futurs espaces publics*", "*La circulation dans le quartier, les futurs services et commerces*" et à la réunion publique de clôture de la période de concertation en juin 2024.  
SPCNE n'a pas souhaité intégrer le collectif de 14 associations dont les griefs ne sont pas les nôtres (c'est plutôt la modification de PLUI et les permis de construire qui sont pour nous les moyens d'actions pour influencer ce projet).  
Depuis le projet est en Stand-by, un recours a été déposé au Tribunal Administratif de Nantes par le collectif en avril 2025.
6. **Élaboration d'une stratégie locale de Gestion du TRAIT DE COTE CARENE - CAP Atlantique : compte rendu du 10/09/2024.**  
Suite aux réunions entre décembre 2022 et mars 2023 pour l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte des agglomérations de Saint-Nazaire et de Cap Atlantique, nous avons reçu, 26/07/2024, le compte-rendu de la réunion du COPAR - Stratégie locale de gestion du trait de côte, récapitulatif des différentes options qui peuvent être envisagées selon les configurations des « sites écoles » (Bayaden, Côte Sauvage, Bonne Source et Grand-Traict – Saint-Eugène). Comment désimpermeabiliser, faire de l'enrochement, préserver ou pas le chemin côtier ? projets à long terme, 2030, 2050.
7. **PARC ÉOLIEN en MER sur le BANC de GUÉRANDE : comptes rendus des 10/12/2024, 14/01/2025, 11/02/2025.**  
Participation aux réunions, en octobre et janvier, avec la présentation des travaux des groupes de travail thématiques environnement, (pêche et usages) de l'instance de concertation et de suivi du parc éolien en mer. SPCNE confirme ses résultats, la production réelle que nous avons relevée est inférieure à celle annoncée par EDF Energies.
8. **« Énergies et territoires » : Politique énergétique dans les communes :**  
SPCNE, en liaison avec l'association DML (Defensedelamer) participe régulièrement à des réunions pour réfléchir à la compréhension des enjeux énergétiques territoriaux.  
Une réunion a été organisée à St-Nazaire le 10 mai 2025, avec plusieurs associations, sur le Réseau Énergies Terre et Mer en préparation d'une manifestation à Nantes le 24 mai 2025.  
Les réflexions ont porté sur :
- Proposer des solutions de transition énergétique rapides à mettre en œuvre...
  - Dénoncer le projet de décret de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 3)...
  - Demander le moratoire sur les EnR intermittentes
- SPCNE pense que le sujet du coût généré par les installations et le fonctionnement des éoliennes serait sans doute plus porteur.
9. **PROJET EOLE NANTES - SAINT-NAZAIRE : comptes rendus des 15/10/2024 et 10/12/2024.**  
Le projet consiste en la construction d'un quai côté Petit Maroc, destiné à recevoir les éléments d'éoliennes qui seront assemblés sur place pour les éoliennes flottantes ou en mer pour les éoliennes posées. SPCNE a participé à un atelier « Infrastructures et aménagements : Comment concevoir les ouvrages du projet Éole ? » et « Comment favoriser l'insertion du projet Eole » et à la réunion publique de clôture en novembre 2024.

**10. PROJET TAKE KAIR :** comptes rendus des 14/01/2025, 11/02/2025, 11/03/2025, 08/04/2025, 13/05/2025.

Take Kair est un projet innovant de production de e-carburant à destination de l'aviation, qui sera implanté à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire, à horizon 2030. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transformation écologique, énergétique et économique portée par le territoire. SPCNE a participé aux réunions de présentation et à 2 tables rondes sur « La transformation économique et écologique du territoire » et « Les voies de décarbonation de l'aérien »

Projet énergivore, grand consommateur d'eau et proche de sites SEVESO. SPCNE doute de l'aspect *énergie dite décarbonée* selon RTE. Après études et enquêtes publiques, mise en service envisagée en 2030.

**11. SAINT-NAZAIRE AGGLO, réunions :** comptes rendus des 10/09/2024, 15/10/2024, 10/12/2024, 13/05/2025.

Invitations et participation à des réunions publiques et présentations.

- Réunion publique d'information et d'échanges sur « le projet urbain global de Saint-Nazaire, ma ville jardin »
- Réunion de rentrée de La Carene sur le thème : « Du grand au petit cycle de l'eau, une ressource à préserver »
- Réunion publique sur « la vie associative »
- Soirées conférences-débats sur « la santé environnementale et vous »

**12. CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CARENE :** tous les comptes rendus.

SPCNE a participé :

- Ateliers de réflexion « A votre santé » :
  - Projet Alimentaire de Territoire,
  - Qualité de l'air sur le territoire de la CARENE,
  - Présentation de l'Etude de Zone
  - Accès aux soins sur notre territoire et sur l'étude de zone,
  - Prévention santé, précarité
- Soirée débat « le temps des liens »
- Réunions plénières.

**13. COMMISSIONS DE SUIVI DE SITES (CSS) :**

SPCNE est membre de ces commissions dans le collège « Riverains-Associations de protection de l'environnement ».

SPCNE a envoyé plusieurs mails et courriers, dont le dernier en recommandé en juin 2024, à la sous-préfecture de St-Nazaire pour demander la réactivation de CSS pour les sites de CUNEIX (dernière CSS en 2021), la STEP des ECOSSIERNES à St-Nazaire (dernière CSS en 2019) et KERALINE à Herbignac (dernière CSS en 2021).

Seule réponse à ce jour, une commission d'échange concernant le suivi post exploitation de l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) du site de Cuneix aura lieu le 24/09/2025.

SPCNE a participé à chacune des CSS ci-dessous et en a étudié les différents comptes rendus.

- **CSS exceptionnelle de TOTAL ENERGIE** à DONGES : Réunion de la commission le 06/09/2024
- **CSS de RABAS PROTEC** à St-Nazaire : Réunion de la commission le 28/11/2024
- **CSS exceptionnelle de YARA France** à MONTOIR : Réunion de la commission le 06/11/2024
- **CSS de ENLENGY, YARA France, IDEA** à MONTOIR : Réunion de la commission le 05/12/2024
- **CSS de TOTAL ANTARGAZ, SFDM Parc A** à DONGES : Réunion de la commission le 13/02/2025
- **CSS et PPRT de SFDM PARC B** à DONGES : Réunion de la commission le 07/03/2025
- **CSS AIRBUS (Ex STELIA AEROSPACE)** à St-Nazaire : Réunion de la Commission le 11/04/2025
- **CSS exceptionnelle de YARA France** à MONTOIR : Réunion de la commission le 26/05/2025.

Fait à Saint-Nazaire, le 03 juin 2025,  
La secrétaire de la SPCNE, Mireille Delforge.